



L'Étang de Berre

des oiseaux sur le pourtour de



L'étang de Berre

Grande lagune méditerranéenne (15 500 ha, 80 km de rivages) entourée de nombreuses zones humides. Gigantesque dépression salée bordée de massifs calcaires, les rives de l'étang de Berre ont subis l'aménagement acharné de ses rives depuis le début du XX^e siècle. Malgré cela, l'étang recèle encore de richesses naturelles insoupçonnées du plus grand nombre. La diversité des espaces naturels offre aux oiseaux une multitude de milieux. L'étang de Berre et ses alentours accueillent plus de 250 espèces d'oiseaux. C'est l'un des fleurons de la biodiversité régionale.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux

est une association reconnue d'utilité publique. Elle a pour but la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent. Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre des macareux moines en Bretagne, elle fédère aujourd'hui plus de 35 000 membres. La délégation PACA, membre du réseau national LPO depuis 1998, compte plus de 2 700 membres et 20 groupes locaux.

Le groupe local LPO "Étang de Berre"

est animé par un réseau de bénévoles œuvrant pour l'amélioration des connaissances scientifiques, la diffusion permanente de ces connaissances, la sauvegarde d'espèces et de milieux menacés, l'information, l'éducation et la sensibilisation du public :

- > comptages d'oiseaux
- > soins à la faune sauvage
- > suivis de sites : salins du Lion, plateau de l'Arbois, petite Camargue, Poudrerie, salins de Fos...
- > sorties nature, conférences, expositions

Veillez à respecter la réglementation en vigueur sur les sites, et n'hésitez pas à vous renseigner avant vos sorties sur le terrain.



Contactez-nous

LPO PACA
Rond point Beauregard / 83400 Hyères-les-palmiers
Tél. : 04 94 12 79 52 / Fax : 04 94 35 43 28
eMail : paca@lpo.fr / Web : <http://paca.lpo.fr>

La Poudrerie

> **Milieux** / Grande forêt humide (ripisylve) entre falaises, marais et étang.

> **Intérêt ornithologique** / La forêt accueille des espèces nicheuses telles que le Milan noir, le Pic épeichette, la Bouscarle de Cetti et la Chouette hulotte. Le Balbuzard pêcheur y est observé en automne tandis que dans la roselière, Rousserolle effarvate (en été), Foulque macroule et Râle d'eau sont régulièrement contactés.

> **Accès** / Le site est soumis à réglementation. Pour connaître les jours d'ouverture, se renseigner aux mairies de Miramas et de Saint-Chamas.

Les Palous de Saint-Chamas

> **Milieux** / Zone humide formée de roselières, prairies inondables et ripisylve à l'embouchure de la Touloubre, affluent de l'étang de Berre.

> **Intérêt ornithologique** / La Lusciniole à moustache, le Héron cendré et le Busard des roseaux sont présents toute l'année. La Gorgebleue à miroir et la Bécassine des marais sont présents en automne. Près de l'usine EDF, hivernage régulier du Garrot à œil d'or et nombreux Grèbes huppés sur l'étang de Berre.

> **Accès** / Sur la D10 depuis Berre-l'Étang en direction de St-Chamas, après la centrale électrique, prendre le chemin en contre-bas de la route dès le premier virage (bord d'étang) et se garer près de la barrière d'entrée.

La chaîne de Calissane

> **Milieux** / Bordure du plateau de Lançon découpée en longues falaises calcaires, anciennement exploitées en carrières. Massif couvert de garrigues, maquis et boisements à pins et chênes régulièrement parcourus par le feu.

> **Intérêt ornithologique** / Espèces rupestres telles que le Hibou grand-duc et le Martinet alpin (en été). On peut également espérer voir la Perdrix rouge, la Fauvette mélanocéphale, la Pie-grièche méridionale ou encore l'Engoulevent d'Europe à partir du printemps.

> **Accès** / Après le domaine de Calissane, prendre la D21 en direction de Lançon et se garer au parking après les premiers lacets. Table d'orientation à proximité et départs de sentiers.

Le Plateau de l'Arbois

> **Milieux** / Plateau surplombant l'étang de Berre qui s'étend jusqu'à Aix-en-Provence. Grands espaces caractéristiques de garrigues et boisements méditerranéens.

> **Intérêt ornithologique** / Espèces représentatives de l'avifaune régionale dont l'Aigle de Bonelli, le Rollier d'Europe, le Guépier d'Europe, le Bruant ortolan, la Chouette chevêche, le Pipit rousseline et le Coucou geai. Le bassin du Réaltor rassemble en hiver plusieurs milliers de canards dont le Fuligule morillon et le rare Fuligule nyroca.

> **Accès** / À Vitrolles prendre la direction d'Aix-en-Provence (gare TGV, D9). S'arrêter au Centre Equestre des Collets Rouges (sortie Walbacol) ou continuer vers le Réaltor (parkings en bordure du réservoir).

Les Salins de Berre

> **Milieux** / Derniers marais salants en exploitation sur l'étang de Berre. Site d'une grande richesse écologique.

> **Intérêt ornithologique** / Zone la plus diversifiée de l'étang toute l'année. En hiver, stationnent Courlis cendré, Vanneau huppé, Bécasseau variable, Avocette élégante et Tadorne de Belon. Près du rivage séjournent régulièrement des espèces laguno-marines telles que la Macreuse brune, le Harle huppé ou le Plongeon arctique. Du printemps à l'automne passent divers laro-limicoles dont le Chevalier gambette, le Bécasseau minute, la Sterne pierregarin et le Gravelot à collier interrompu.

> **Accès** / Au Sud, suivre la direction du port pétrolier depuis le centre de Berre-l'Étang, à l'ouest du port de plaisance. Au Nord, prendre la direction du hameau du "Clos" depuis le centre ville (D54) puis prendre à gauche au niveau du croisement vers la "Suzanne", jusqu'au bord de l'étang.



Les Salins du Lion

> **Milieux** / Anciens marais salants, coincés entre l'aéroport et l'autoroute.

> **Intérêt ornithologique** / Malgré la petite surface, grande diversité d'oiseaux observables toute l'année : Flamant rose, Cygne tuberculé, Canard colvert, Gallinule poule d'eau, Aigrette garzette. Intéressant aussi en hiver : Canard sou-chet, Sarcelle d'hiver, Grand Cormoran, Rémiz penduline, Martin-pêcheur d'Europe.

> **Accès** / Indiqué depuis l'entrée de l'aéroport (rond-point) ou depuis Vitrolles (RN113).

L'étang de Bolmon

> **Milieux** / Lagune saumâtre, isolée de l'étang de Berre par le cordon dunaire du Jai, bordée de marais temporaires périphériques, pelouses sèches, pinède et ripisylves.

> **Intérêt ornithologique** / Très intéressant au printemps durant le passage migratoire et la nidification. Nombreux hérons dont le Crabier chevelu, le Héron garde-bœufs, canards tels que la Nette rousse, le Canard chiéau et la Sarcelle d'été, limicoles dont l'Échasse blanche, le Chevalier sylvain et le Combattant varié. Sur la plage du Jai, hivernage abondant du Grèbe à cou noir.

> **Accès** / Deux entrées piétonnières au Sud du canal du Rove, depuis la déchetterie de Châteauneuf-les-Martigues (chemin de Pataflox) ou près de la station d'épuration de Marignane (chemin des macreuses). Plage du Jai indiquée dans les centres-villes.



Golfe de Fos, Port-Saint-Louis

> **Milieux** / Confluence de milieux lagunaires et marins.

> **Intérêt ornithologique** / En hiver, présence de nombreuses espèces nordiques qui trouvent abri dans le golfe (Eider à duvet, Harle huppé, Macreuse...); aux passages (printemps, automne) et en été, belles concentrations de laro-limicoles (Grand Gravelot, Bécasseau minute, Sterne caugek et Sterne naine, Mouette mélanocéphale) surtout présents sur la plage.

> **Accès** / Depuis le centre ville, plusieurs accès sont possibles. Bassin du Gloria : par le Nord, au travers des sites industriels depuis la N268, ou par le Sud, suivre la direction plage Olga ou plage Nord. Secteur des parcs à moules : suivre la direction plage Napoléon et après avoir traversé le pont à bascule, prendre la direction plage de Carteau. Pour l'accès aux autres secteurs du golfe et à la plage, garder la direction plage Napoléon.

Étangs intérieurs, de Fos à Istres

> **Milieux** / Anciennes salines, ce chapelet d'étangs encaissés témoigne de la diversité des paysages littoraux de l'étang de Berre : bassins de sel industriel, étendues d'eau douce ceinturées de larges roselières, marais salants... situés sous le niveau de la mer.

> **Intérêt ornithologique** / En hiver, grandes concentrations de Foulques macroules et canards dont le Fuligule milouin ; au printemps et en été, nombreuses espèces nicheuses dont le Grèbe castagneux, la Sterne naine, l'Avocette élégante, le Petit Gravelot et la Rousserolle turdoïde.

> **Accès** / Au Sud, depuis le centre du village de Fos, départ du sentier ceinturant les salines. Au centre des étangs, possibilité de se promener sur des chemins balisés depuis le domaine de Castillon (suivre Centre Équestre, depuis la D50) ou le site archéologique de Saint Blaise (D51). Balade possible autour des anciennes salines de Rassuen, près de la station d'épuration du hameau (Sud d'Istres, D52).

Collines de Caderaou à Figuerolles

> **Milieux** / Uniques rives de l'étang non urbanisées, formées de collines typiquement méditerranéennes à pinèdes (Pin d'Alep) et garrigues (Chênes verts et kermès, cistes, romarin, thym...).

> **Intérêt ornithologique** / Très riches en passereaux frugivores et granivores en hiver dont la Grive musicienne, le Geai des chênes et le Pinson des arbres. Au printemps et en été, nombreux migrateurs comme le Rossignol philomèle, la Fauvette passerinette, le Hibou petit-duc, la Tourterelle des bois et le Circaète Jean-le-Blanc.

> **Accès** / Au Nord, par le quartier de Massane, départ de sentiers depuis le parking au bord de l'étang (derrière le camping). Plus au Sud, accessible depuis le parking de Figuerolles (indiqué depuis la D5).

Littoral de Sausset-les-Pins à Carry-le-Rouet

> **Milieux** / Marin

> **Intérêt ornithologique** / Les oiseaux pélagiques (haute mer) sont visibles depuis la côte. Le Fou de Bassan est nicheur dans le Port de Sausset-les-Pins et à Carry-le-Rouet. Le Puffin de Méditerranée est visible de la rade de Marseille au Golfe de Fos. Les Sternes caugek pêchent devant les digues.

> **Accès** / Ensûès-la-Redonne ou le sentier des douaniers longeant la côte entre l'Estaque et Carry-le-Rouet. Observation des Fous de Bassan posés sur les pannes des ports !

Chaîne de l'Estaque

> **Milieux** / Grand massif littoral, très découpé et érodé pas les nombreux incendies successifs. Grandes falaises, plateaux pelés à garrigue basse et vallons profonds.

> **Intérêt ornithologique** / Toute l'avifaune méridionale y est bien représentée : Aigle de Bonelli, Merle bleu, Fauvette pitchou (sédentaires), Martinet pâle (migrateur), Tichodrome échelette, Busard Saint-Martin et Crave à bec rouge (hivernants).

> **Accès** / Nombreuses balades sur les plateaux depuis le Rove, Châteauneuf-les-Martigues et Marseille.

A la découverte des oiseaux de l'Étang de Berre

LAGUNE (ÉTANG DE BERRÉ, GOLFE DE FOS) : (1) STERNE CAUGEK (P,E), (2) GOËLAND LEUCOPHÉE (T), (3) EIDER À DUVET, 3 MALES, 1 FEM (H), (4) HARLE HUPPÉ, COUPLE (H), (5) GARROT À ŒIL D'OR, COUPLE (H), (6) GRÈBE À COU NOIR (H).



(38) BUSARD DES ROSEAUX (T).



ROLIER D'EUROPE (P,E).



SALINS : (7) BECASSEAU VARIABLE (P,A,H), (8) BECASSEAU MINUTE (P,A,H), (9) STERNE PIERREGARIN (P,E), (14) STERNE NAIN (P,E), (13) PETIT GRAVELOTT, (P,A) (16) GRAND GRAVELOTT (P,A), (10) FLAMANT ROSE (T), (11) AVOCETTE ELEGANTE (T), (12) MOUETTE RIEUSE (T), (15) GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU (P,E,A).



(17) HERON GARDE BŒUF (T)



(41) CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC (P,E)



ROSELIÈRE :
(34) ROUSSEROLLE EFFARVATTE (P,E),
(35) BOUSCARLE DE CETTI (T),
(36) REMIZ PENDULINE (H),
(37) ROUSSEROLLE TURDOÏDE (P,E)



MARAI D'EAU DOUCE : (18) MARTIN PÊCHEUR (T), (19) FULIGULE MORILLON (H), (20) FULIGULE MILOUIN (H), (21) GRAND CORMORAN, (H) (22) CANARD SOUCHET (H), (23) HERON POURPRE (P,E), (24) NETTE ROUSSE (T), (25) HERON CENDRÉ (T), (26) HERON BIHOREAU (P,E), (27) FOULQUE MACROULE (T), (28) CANARD COLVERT (T), (29) HERON CRABIER (P,E), (30) SARCELLE D'HIVER (H), (31) AIGRETTE GARZETTE (T), (32) ÉCHASSE BLANCHE (P,E,A), (33) CHEVALIER GUIGNETTE (P,A,H).
EN HAUT À DROITE: (39) EN BAS À GAUCHE:
CARTE: ÉTANG DE BERRÉ: CYGNE TUBERCULE (T) & GRÈBE À COU NOIR, PLATEAU DE L'ARBOIS: AIGLE DE BONELLI (T), CHAÎNE DE L'ESTAGUE: FAUVETTE PITCHOU (T), EN MER: PUFFIN DE MÉDITERRANÉE (T) ET FOU DE BASSAN
COUVERTURE : MILAN NOIR (T), VERSO : FAUVETTE MÉLANOCEPHALE (T)

Les abréviations utilisées sont: (T) oiseau présent tout au long de l'année, (P) oiseau présent principalement au printemps, (E) principalement en été, (A) en automne, (H) en hiver.

(42) FOU DE BASSAN (T).

(40) GRÈBE HUPPÉ (T)